Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260306-260305-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION

MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED

22140 PLUZUNET
Tél. 02.96.47.82.41
Fax. 02.96.47.82.60

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 6 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Noël LE CORRE, 1er Adjoint, Patricia LE QUÉRÉ, 3ème Adjointe ; Mesdames Caroline CHAPISEAU, Julie GAUTIER, Stéphanie JEGADEN, Nadine SCRUIGNEC-DERRIEN conseillères municipales ; Messieurs Jean-Marie INTEM, Benoit LE CARLUER, Joseph LE MOAL, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent excusé : M. Thierry CONNAN, 2ème Adjoint,

Mme Patricia LE QUÉRÉ est nommée secrétaire de séance.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Délibération n° 26.03.05

Objet : Modification durée d'amortissement subventions d'investissement versées au SDIS22

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 18 septembre 2025, il avait été approuvé le principe d'une subvention communale volontariste à hauteur de 1,50€ par habitant (base population DGF) et par an pour les exercices 2025 et 2026 pour maintenir un parc roulant suffisamment opérationnel pour assurer ses missions de secours sur le département des Côtes d'Armor.

Il avait été décidé d'amortir cette subvention d'investissement sur 15 ans, or il s'avère que la durée n'est pas appropriée pour un tel amortissement.

Monsieur le Maire propose donc d'amortir cette subvention sur 1 an.

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 12 voix pour :

- **AUTORISE** l'amortissement sur 1an des subventions d'équipement versées aux SDIS 22 dans le cadre du renouvellement du parc roulant.

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,
Patricia LE QUÉRÉ

Le Maire,
Romuald COCADIN

MAIRIE DE PLUZUNET 22140 (Côtes-d'Armor)